

Conseil communal

Décisions du conseil du 22 juin 2023

Manifestations

Le conseil décide d'accepter la mise en place d'un marché artisanal et d'un concert, sur la place au-dessus du parking des Masses, le 8 juillet 2023, organisée par l'établissement « Le Sapin Bleu »

Le conseil décide d'accepter l'organisation d'une Silent Party, sur le site du barrage de la Grande-Dixence, le 22 juillet 2023.

Le conseil décide d'accepter l'organisation de la fête Nationale, le 1^{er} août 2023 à Hérémece, suite à la demande de la société de développement.

Travaux publics

Le conseil décide d'adjuger les travaux suivants, en lien avec l'aménagement du chemin public au nord du bâtiment communal :

- Travaux de génie-civil, à l'entreprise André Sierro SA ;
- Pose du pavage à l'entreprise Implénia SA.

Tourisme

Le conseil valide le budget complémentaire de la société VDH 3, pour sa participation aux coûts de la Finale Nationale des Reines qui a eu lieu les 13 et 14 mai 2023.

Autorisations de construire

Le conseil délivre 3 autorisations de construire.